

Deuxième doublé du CREB les départages.

Mesures covid :

Actuellement il n'y a plus de restrictions covid au palais du midi.

1. L'organisation générale.

Le tournoi est organisé par le Cercle Royal des Echecs de Bruxelles (CREB).

C'est un tournoi de parties du type Armageddon.

Il se déroulera le 9 septembre 2023 à la salle VIP (niveau D1) du Palais du Midi situé au 3 de la rue Van Der Weyden à 1000 Bruxelles.

A la suite du tournoi de blitz du 9 septembre 2023 le club organisera un tournoi bonus doté d'un prix unique de 80 euros.

4 participants au doublé seront choisis comme suit : les joueurs qui auront fait au moins une ronde de rapide le 2 septembre et une ronde de blitz le 9 septembre se verront attribuer des points de la manière suivante : $7 \times \text{score en blitz} + 9 \times \text{score en rapide}$.

Les joueurs seront ainsi classés par ordre décroissant.

Les 4 premiers participeront au tournoi bonus.

S'il y a des ex aequo ils seront départagés comme suit :

1. le nombre de victoires cumulées sur les deux tournois.
2. la somme des bucholtz median 1 des 2 tournois
3. La somme des performance elo des 2 tournois.

2. Homologation des résultats.

Le tournoi n'est pas homologué fide.

3. Les règles du jeu.

Les Règles du Jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur.

Un coup illégal entraînera la perte de la partie.

4. Cadence de jeu.

Les blancs disposeront de 5 minutes avec obligation de gagner. Les noirs disposeront de 4 minutes.

Une nulle donnera la victoire aux noirs.

5. Les appariements se feront par tirage au sort.

6. Les Pendules

La position des pendules est décidée par l'arbitre avant le départ de la ronde (article 6.5 des Règles du Jeu de la FIDE).

7. L'arbitrage

Arbitre principal : Michèle d'Elia arbitre B : 0032 470 444 397 (sms uniquement)

8. Organisateur

Que l'on pourra contacter pour des questions liées à l'organisation pratique du tournoi :

Vice-Président du CREB: Monsieur Etienne Cornil, FR/NL/EN , +32 478 38 08 40 ;